

**ANALYSE PRÉLIMINAIRE**  
**DES INTERVENTIONS FAITES LORS DES FORUMS DE LA**  
**COMMISSION DE CONSULTATION SUR LES PRATIQUES D'ACCOMMODEMENT**  
**RELIÉES AUX DIFFÉRENCES CULTURELLES**  
**(CCPARDC)**

**INTRODUCTION**

Entre les mois de septembre 2007 et décembre 2007, un total de 22 Forums populaires régionaux ont été tenus un peu partout au Québec dans le cadre des audiences de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (CCPARDC). La liste de ces Forums et leurs dates sont fournies dans l'Annexe 1. Durant ces Forums, les citoyens qui s'étaient inscrits pouvaient faire des interventions orales qui duraient deux minutes. Les intervenants étaient choisis sur place, en levant la main, et pouvaient alors communiquer aux commissaires – et à l'ensemble du Québec, puisque ces Forums étaient télédiffusés en direct – ce qu'ils pensaient des questions soulevées par la Commission.

Ce qui suit constitue une présentation et une analyse très sommaires des interventions des citoyens et des citoyennes faites durant ces Forums.

**LA MÉTHODE**

Afin d'avoir un portrait sommaire de ce qui a été dit, les interventions ont été enregistrées, puis communiquées à trois « juges » qui devaient les classer. Ces trois juges sont : Geneviève Letarte, Mauricio Segura et Myriam Spielvogel<sup>1</sup>. Un système de classement des interventions a été proposé aux juges par les analystes de la Commission. Il s'agissait d'indiquer, pour chaque intervention, dans laquelle des catégories suivantes elle se classait :

- I. Propos ouvertement xénophobes, racistes, inadmissibles.
- II. Propos maladroits, irréfléchis, pouvant blesser, qui manifestent de l'ignorance, reprennent des stéréotypes, des préjugés.
- III. Propos balancés, nuancés : réflexions, critiques, analyses, rappels de règles, de principes.
- IV. Propos pluralistes, à la défense des immigrants et des communautés culturelles; apologie des vertus civiques (accueil, entente, etc.).
- V. Réflexions diverses, respectueuses, mais sans rapport direct avec le thème général de la gestion de la différence.

L'objectif principal de ces relevés était d'évaluer le genre d'interventions des participants, particulièrement la part d'un discours raciste sur les immigrants et les membres des communautés culturelles en provenance des Québécois d'origine canadienne-française.

---

<sup>1</sup> Détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat.

Chacun des juges a classé les interventions séparément, sans consulter les autres juges, sur la base de la classification proposée ci-haut. Il leur a été demandé aussi d'indiquer la façon dont les intervenants se présentaient : Québécois d'origine canadienne-française, Autochtones, Anglophones, ou immigrants. Enfin, ils ont aussi noté si les intervenants étaient des hommes ou des femmes, et s'ils se présentaient comme « jeunes ». Enfin, on a demandé aux trois juges de dresser une liste des extraits d'interventions tels qu'ils les classaient dans chaque catégorie, pour bien s'assurer que les directives étaient interprétées par chacun de façon similaire.

Les résultats de ce classement ont été compilés et communiqués à trois professeurs d'université, à qui il a été demandé d'évaluer la méthode et d'en tirer des conclusions. C'est l'objectif du présent document.

### **COMMENTAIRES SUR LA MÉTHODE**

La compilation a permis d'identifier des tendances générales et de dégager une vision globale du caractère des interventions. Nous en dressons le bilan dans les pages qui suivent. Toutefois les facteurs suivants limitent la précision des résultats :

1. Les personnes dont les interventions ont été recueillies et analysées sommairement par les trois juges ne constituent pas un échantillon représentatif de la population du Québec, car a) l'audience des Forums constitue un échantillon de volontaires, lequel est nécessairement différent de la population de référence, et parce que b) le choix des intervenants qui ont pu prendre la parole, parmi les personnes présentes, était fait de façon non systématique, ce qui constitue un deuxième facteur de distorsion. Il ne s'agit donc pas d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population. Cela dit, la multiplication des Forums fait que les effets de cette distorsion sont un peu réduits. On peut donc déceler des tendances lourdes avec un minimum de fiabilité, sans pouvoir attribuer pour autant des pourcentages précis ou équivalents au sein de l'ensemble de la population.
2. Le système de classement utilisé reste approximatif. Car si le sens de chacune des catégories est clair, l'absence de critères de classement précis (d'indicateurs) a fait que, d'un juge à l'autre, la classification des interventions a pu varier. Nous tenons compte, cependant, de la directive donnée aux juges : classer les interventions qui se situent entre deux catégories de la façon la plus sévère. Ainsi, si un juge hésitait à classer une intervention dans la catégorie I ou II, la consigne était de choisir la catégorie I (propos ouvertement racistes ou xénophobes) afin de ne pas adoucir le portrait général des interventions. De fait, les juges ont différé assez largement dans leur classement.
3. Le classement proposé peut être pertinent pour les personnes considérées comme faisant partie du groupe majoritaire (Francophones d'ascendance canadienne-française), mais il l'est moins pour les autres catégories. Par exemple, pour les participants qui, lors des Forums, se sont exprimés à titre d'immigrants ou de membres d'un groupe minoritaire, il aurait été plus pertinent d'évaluer leur sentiment d'intégration ou d'appartenance, de même que leurs revendications, les perceptions de la société d'accueil ou de leurs rapports avec le groupe majoritaire ou avec les autres groupes minoritaires. Il faut rappeler que là n'était pas le but des relevés.

4. Les juges n'ont pas compté exactement le même nombre d'interventions pour certains des Forums. Dans treize des Forums, les nombres coïncident. Il est donc possible d'établir dans ces cas si une intervention donnée a été classée différemment par les trois juges. Mais pour neuf Forums, cette comparaison n'est pas possible.
5. Les interventions faites par des citoyens et citoyennes d'origine canadienne-française ont été classés dans l'une des cinq catégories mentionnées ci-haut, mais pas les interventions faites par des Anglophones, des Autochtones et des Québécois issus de l'immigration récente ou des membres de communautés culturelles. Pour ces derniers, seul le nombre d'interventions a été compilé systématiquement. Les résultats ne concernent donc que les interventions de citoyens et citoyennes d'origine canadienne-française (directement visés par cette compilation).
6. Même quand les juges ont compté le même nombre d'interventions, les pourcentages classés varient sensiblement d'un juge à l'autre, surtout dans la catégorie V (« Autres »). Ils sont relativement stables toutefois dans la catégorie I (« Propos xénophobes, racistes »), où les valeurs extrêmes sont 1,50% et 2,71% (voir par exemple Tableaux 1-2).

Cela dit, il est quand même possible d'identifier des tendances générales. On peut dire, par exemple, qu'un certain type de propos est fortement présent ou non, mais sans prétendre proposer de pourcentages très précis, ou généraliser de tels pourcentages à l'ensemble de la population et calculer des marges d'erreur.

Avec ces limites en tête, les résultats obtenus nous semblent pouvoir être examinés de la façon suivante.

## LES RÉSULTATS

- Le nombre d'intervenants dans l'ensemble des Forums est en moyenne de 42 personnes, choisies dans une audience généralement bien plus large. C'est dans les Laurentides que le nombre de participants a été le plus élevé, et en Mauricie le plus faible.<sup>2</sup>
- Les résultats indiquent que le pourcentage de propos ouvertement xénophobes ou racistes est faible dans toutes les régions du Québec (**de 2% à 3 %**). Cependant, il ne faut pas minimiser l'impact émotif de telles déclarations, impact qui dépasse sans doute largement leur poids statistique, compte tenu du fait qu'elles ont été diffusées en direct. Une autre méthodologie serait nécessaire pour évaluer l'impact social de ces interventions.
- Environ **une intervention sur huit** a été classée dans la deuxième catégorie, qui regroupe les propos irréfléchis, mal informés ou fondés sur des préjugés et des stéréotypes. Sans être ouvertement racistes, ces propos constituent cependant des aspects d'un racisme implicite et il faut en tenir compte. Ensemble, les deux premières catégories regroupent **un sixième (1/6)** des interventions classées.
- Tant dans les régions qu'à Montréal, les catégories « propos modérés » et « propos pluralistes » constituent la grande majorité des interventions (près des trois quarts). Mais ces catégories sont distinctes. La première inclut des réflexions, des rappels de principes, alors

---

<sup>2</sup> Les tableaux statistiques à la base de ces résultats, fournis en annexe, ont été compilés par Leïla Benhadjoudja, qui a aussi participé aux discussions sur leur interprétation.

que la deuxième inclut des propos qui visent la défense du pluralisme et l'ouverture à l'immigration

- Une proportion importante des propos est classée dans la section « Autres », ce qui témoigne de ce que le sujet original des audiences de la Commission a été élargi au-delà des questions d'accommodements.
- Les trois juges ont aussi fourni un ensemble de propos-types pour chacune des catégories. Un regard préliminaire sur les propos-types identifiés dans les catégories I et II semble indiquer une tendance de discours xénophobe et raciste visant plus particulièrement deux groupes : les personnes de religion musulmane et celles de religion juive.
- Nous ne pouvons analyser finement les différences entre les régions en raison des limites méthodologiques de la démarche, limites dont nous avons fait état.
- Nous pouvons dire que, prises globalement, les données compilées ne rendent pas compte de différences majeures entre l'Île de Montréal et les régions. Mais un nombre beaucoup plus important d'immigrants s'est présenté aux Forums citoyens de Montréal, de Laval et de la Rive-Sud que dans les autres Forums. Étant donné que les immigrants ne sont pas comptés dans les interventions dont on a codifié le contenu, la taille des échantillons s'en est trouvée amoindrie.
- Cela dit, on peut quand même supposer qu'il existe des différences surtout qualitatives entre Montréal et les régions, car l'expérience de la diversité n'est pas la même dans les deux cas. Une très faible population immigrante vit en région et les demandes d'accommodements pour des motifs religieux issues des communautés culturelles, sans être inexistantes, sont peu nombreuses. En contrepartie, les demandes d'accommodements se concentrent dans la région montréalaise. Seule une analyse de contenu des propos pourra éclairer ces différences.
- Les tableaux 7 et 8 révèlent que la proportion des interventions négatives (catégories I et II) est plus élevée dans la région de Montréal (16%) que dans les cinq régions périphériques visitées par la Commission (10%).

## RECOMMANDATIONS

Il ressort de ces analyses que la grande majorité des propos formulés sont des propos modérés ou d'ouverture, favorables au pluralisme. Il est important cependant de reconnaître l'existence de propos xénophobes et de recommander aux gouvernements de lancer un message d'ouverture. Le fait que ces propos ne viennent que d'une faible minorité ne signifie pas qu'il ne faut pas s'en inquiéter, car leur impact émotif sur les immigrants dépasse de loin leur poids statistique.

Des analyses complémentaires sont possibles. Certaines peuvent être faites avec les données existantes, d'autres mériteraient de nouvelles analyses.

### **Avec les données existantes :**

Pour les Forums où les juges ont compté le même nombre d'interventions, on peut effectuer une analyse plus fine qui permettrait de voir la concordance du classement des interventions individuelles par les trois juges, pour juger de la validité et de la fiabilité du système de classement. Cela est possible avec les données qui nous ont été fournies. Mais compte tenu des remarques méthodologiques formulées plus haut, il n'est pas sûr que ce travail additionnel soit utile ou qu'il nous permette d'aller beaucoup plus loin dans les analyses.

**Autres analyses possibles :**

Dans une perspective plus sociologique, il serait utile de faire une analyse de contenu des interventions. On pourrait alors identifier les peurs et les préjugés exprimés par les intervenants et réfléchir sur leur nature, identifier les revendications faites par les uns et les autres et faire des analyses plus fines en mettant en lien la nature des interventions avec le genre ou le statut d'immigrant, etc. Bien sûr, de telles analyses resteraient tributaires de l'échantillonnage, mais elles permettraient d'identifier des aspects qualitatifs du phénomène plutôt que leur importance statistique.

Rachad Antonius (Département de sociologie, UQAM)

Alia Al-Saji (Département de philosophie, McGill)

Pierre Noreau (Faculté de droit, Université de Montréal)

Annexe I : Liste des Forums et leur date

Annexe II : Compilation des réponses pour l'ensemble des Forums

**ANNEXE I : LISTE DES 22 FORUMS ET LEURS DATES**

<b>VILLES</b>	<b>DATES</b>
Gatineau	10 sept.
Rouyn-Noranda.	12 sept
Sept-Îles	18 sept.
Saguenay	19 sept.
Saint-Jérôme	24 sept.
Joliette	26 sept.
Rimouski	1er oct.
Gaspé	3 oct.
Saint-Hyacinthe	15 oct.
Longueuil	16 oct.
Trois-Rivières	23 oct.
Québec	29 oct. 30 oct.
Saint-Georges	1er nov.
Drummondville	5 nov.
Laval	13 nov.
Sherbrooke	21 nov.
Montréal (Côte-des-Neiges)	20 nov.
Montréal	27 nov. 29 nov. (anglais) 11 déc. 13 déc.

**ANNEXE II : ANALYSE PRÉLIMINAIRE : TABLEAUX DES RÉSULTATS**

**DES INTERVENTIONS FAITES LORS DES FORUMS DE LA**

**COMMISSION DE CONSULTATION SUR LES PRATIQUES D'ACCOMMODEMENT RELIÉES AUX DIFFÉRENCES CULTURELLES**

**Tableau 1 : Pourcentage des résultats par juge pour les régions (le Québec moins l'Île de Montréal).**

	<b>Racistes I</b>	<b>Négatifs II</b>	<b>Modérés III</b>	<b>Pluralistes IV</b>	<b>Autres V</b>
Juge1 (GL)	2,71%	12,21%	33,33%	22,67%	29,07%
Juge2 (MS)	1,52%	8,90%	47,73%	25,38%	16,48%
Juge3 (MSP)	1,50%	16,70%	60,41%	11,63%	9,76%

**Tableau 2 : Pourcentage des résultats par juge pour Montréal (Île)**

	<b>Racistes I</b>	<b>Négatifs II</b>	<b>Modérés III</b>	<b>Pluralistes IV</b>	<b>Autres V</b>
Juge1 (GL)	2,13%	10,64%	26,60%	22,34%	38,30%
Juge2 (MS)	1,02%	15,31%	69,39%	11,22%	3,06%
Juge3 (MSP)	1,02%	10,20%	54,08%	26,53%	8,16%

## ANNEXE II (SUITE)

Tableau 3 : Pourcentage par date et par région, tous juges confondus.

	Régions	Racistes I	Négatifs II	Modérés III	Pluralistes IV	Autres V
1	Outaouais	1,50%	9,77%	34,59%	23,31%	30,83%
2	Abitibi	0,93%	10,28%	51,40%	23,36%	14,02%
3	Côte-Nord	0,88%	6,19%	55,75%	23,89%	13,27%
4	Saguenay	1,77%	6,19%	47,79%	23,89%	20,35%
5	Laurentides	3,50%	20,28%	48,25%	9,09%	18,88%
6	Lanaudière	1,71%	17,09%	48,72%	20,51%	11,97%
7	Bas-St-Laurent	0,00%	15,12%	47,67%	23,26%	13,95%
8	Gaspésie — Iles-de-la-Madeleine	2,17%	8,70%	52,17%	22,83%	14,13%
10	Montérégie Est	3,23%	13,98%	52,69%	12,90%	17,20%
11	Mauricie	4,29%	11,43%	55,71%	20,00%	8,57%
12	Capitale Nationale 1	10,00%	16,25%	47,50%	12,50%	13,75%
13	Capitale Nationale 2	0,00%	0,00%	60,00%	20,00%	20,00%
14	Chaudières-Appalaches	0,00%	6,82%	32,95%	36,36%	23,86%
15	Montérégie Centre	0,00%	16,95%	57,63%	15,25%	10,17%
15	Centre du Québec	1,10%	13,19%	42,86%	16,48%	26,37%
16	Laval	0,00%	37,70%	36,07%	1,64%	24,59%
17	Estrie	0,00%	7,41%	40,74%	27,16%	24,69%
	<b>MOYENNE</b>	1,83%	12,79%	47,79%	19,56%	18,04%

**ANNEXE II (SUITE)**

**Tableau 4 : Pourcentage par Forum à Montréal (Île), tous juges confondus**

	Forums	<b>Racistes I</b>	<b>Négatifs II</b>	<b>Modérés III</b>	<b>Pluralistes IV</b>	<b>Autres V</b>
1	Côte-des-Neiges	0,00%	8,00%	62,00%	24,00%	6,00%
2	Montréal 27 novembre	1,67%	11,67%	50,00%	23,33%	13,33%
3	Montréal 29 novembre	0,00%	0,00%	43,75%	18,75%	37,50%
4	Montréal 11 décembre	2,27%	13,64%	40,91%	27,27%	15,91%
5	Montréal 13 décembre	1,32%	15,79%	55,26%	6,58%	21,05%
	<b>MOYENNE</b>	1,05%	9,82%	50,38%	19,99%	18,76%

**ANNEXE II (SUITE)**

**Tableau 5 : Pourcentage des résultats par juge pour l'ensemble des régions dites périphériques (Abitibi, Côte-Nord, Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Saguenay).**

	<b>Racistes I</b>	<b>Négatifs II</b>	<b>Modérés III</b>	<b>Pluralistes IV</b>	<b>Autres V</b>
Juge1 (GL)	2,40%	8,38%	38,92%	28,14%	22,16%
Juge2 (MS)	0,58%	6,43%	49,71%	26,90%	16,37%
Juge3 (MSP)	0,58%	12,14%	64,16%	15,61%	7,51%

**Tableau 6 : Pourcentage des résultats par juge à Montréal et en banlieue (Laval, Longueuil)**

	<b>Racistes I</b>	<b>Négatifs II</b>	<b>Modérés III</b>	<b>Pluralistes IV</b>	<b>Autres V</b>
Juge1 (GL)	1,50%	15,04%	28,57%	19,55%	35,34%
Juge2 (MS)	0,72%	16,67%	65,22%	11,59%	5,80%
Juge3 (MSP)	0,72%	17,99%	53,24%	18,71%	9,35%

**Tableau 7 : Pourcentage tous juges confondus pour l'ensemble des régions dites périphériques (Abitibi, Côte-Nord, Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Saguenay).**

Régions	Racistes I	Négatifs II	Modérés III	Pluralistes IV	Autres V
Abitibi	0,93%	10,28%	51,40%	23,36%	14,02%
Bas-St-Laurent	0,00%	15,12%	47,67%	23,26%	13,95%
Côte-Nord	0,88%	6,19%	55,75%	23,89%	13,27%
Gaspésie — Iles-de-la-Madeleine	2,17%	8,70%	52,17%	22,83%	14,13%
Saguenay	1,77%	6,19%	47,79%	23,89%	20,35%
<b>MOYENNE</b>	<b>1,15%</b>	<b>9,30%</b>	<b>50,96%</b>	<b>23,45%</b>	<b>15,15%</b>

Tab

**Tableau 8 : Pourcentage tous juges confondus à Montréal et en banlieue (Laval, Longueuil)**

<b>Forums</b>	<b>Racistes I</b>	<b>Négatifs II</b>	<b>Modérés III</b>	<b>Pluralistes IV</b>	<b>Autres V</b>
Côte-des-Neiges	0,00%	8,00%	62,00%	24,00%	6,00%
Montréal 27	1,67%	11,67%	50,00%	23,33%	13,33%
Montréal 29	0,00%	0,00%	43,75%	18,75%	37,50%
Montréal 11	2,27%	13,64%	40,91%	27,27%	15,91%
Montréal 13	1,32%	15,79%	55,26%	6,58%	21,05%
Longueuil	0,00%	16,95%	57,63%	15,25%	10,17%
Laval	0,00%	37,70%	36,07%	1,64%	24,59%
<b>MOYENNE</b>	0,75%	14,82%	49,37%	16,69%	18,36%